

## Fiche technique

### SeaKlear Spa : Agent d'augmentation de la dureté calcique

#### SECTION 1 : IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE L'ENTREPRISE

<b>Nom du fabricant :</b>	HaloSource Inc.
<b>Adresse administrative :</b>	1631 220 <sup>th</sup> St. SE, Suite 100, Bothell, WA 98021
<b>No de téléphone du fabricant :</b>	425 881-6464 (lundi au vendredi, 8 h 00 à 17 h 00 heure avancée du Pacifique)
<b>No de téléphone d'urgence :</b>	<b>800 424-9300 Chemtrec</b> (24 heures)
<b>Nom de la matière/commercial/ du produit :</b>	<b>SeaKlear Spa : Agent d'augmentation de la dureté calcique</b>
<b>Synonymes :</b>	Aucun
<b>Appellation chimique :</b>	Non disponible
<b>Formule chimique :</b>	Non disponible
<b>No de CAS :</b>	Non applicable
<b>No d'enregistrement EPA :</b>	Non applicable
<b>Utilisation du produit :</b>	Traitement de l'eau du spa

#### SECTION 2 : COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

NO DE CAS	COMPOSANT	%	DANGEREUX SELON OSHA?
010043-52-4	Chlorure de calcium	28-42	Oui
007647-14-5	Chlorure de sodium	0-2	Oui
007447-40-7	Chlorure de potassium	0-3	Oui
<i>Secret commercial</i>	<i>Secret commercial</i>	<i>Secret commercial</i>	Non

REMARQUE : Consultez la section 8 pour les limites admissibles d'exposition.

#### SECTION 3 : IDENTIFICATION DES RISQUES

##### VUE D'ENSEMBLE DES URGENCES

Liquide incolore à jaune pâle et inodore.

Irritant oculaire modéré à sévère. Irritation cutanée non significative après une seule exposition. Peut provoquer l'irritation des voies respiratoires si inhalé. De petites quantités avalées accidentellement lors des opérations de manipulation normales ne sont pas susceptibles de provoquer une blessure; de plus importantes quantités peuvent causer des blessures.

**EFFETS POTENTIELS SUR LA SANTÉ**

**YEUX :** Peut provoquer une irritation de modérée à grave avec blessures de la cornée et brûlures thermiques.

**PEAU :** Une seule exposition ne provoquera pas d'irritation cutanée significative. Une exposition prolongée ou répétée peut provoquer une irritation cutanée et même une brûlure. Si la peau est humide et/ou écorchée (éraflée ou coupée), la réponse pourrait être plus grave. Le contact avec une matière chauffée pourrait provoquer des brûlures thermiques. Une seule exposition prolongée n'est pas susceptible d'entraîner une absorption cutanée en quantité dangereuse.

**INHALATION :** Les vapeurs sont peu probables. Les brumes peuvent provoquer une irritation.

**INGESTION :** On croit que la toxicité orale à dose unique est faible. De petites quantités avalées accidentellement lors des opérations de manipulation normales ne sont pas susceptibles de provoquer une blessure; des quantités plus importantes peuvent provoquer des blessures. L'ingestion peut provoquer une irritation ou une ulcération gastro-intestinale.

**EXPOSITION CHRONIQUE/CANCÉROGÉNICITÉ :** Aucune connue.

**SIGNES ET SYMPTÔMES DE SUREXPOSITION :** L'ingestion peut provoquer une irritation ou une ulcération gastro-intestinale. Les brumes peuvent provoquer une irritation si inhalés. Une exposition prolongée ou répétée peut provoquer une irritation cutanée et même une brûlure. Peut provoquer une irritation de modérée à grave avec blessures de la cornée et brûlures thermiques.

**AGGRAVATION D'UN ÉTAT DE SANTÉ ANTÉRIEUR :** Aucune connue.

**EFFETS ENVIRONNEMENTAUX POTENTIELS :** Aucun connu.

**SECTION 4 : PREMIERS SOINS**

**TECHNIQUES DE PREMIERS SOINS**

**CONTACT OCULAIRE :** Irriguez à l'eau courante immédiatement et poursuivez pendant 15 minutes sans arrêter. Consultez un médecin sans tarder.

**CONTACT CUTANÉ :** Lavez à l'eau courante ou dans la douche.

**INHALATION :** Déplacez la victime à l'air frais si des effets se présentent. Contactez un médecin.

**INGESTION :** Ne faites pas vomir. Administrez une tasse d'eau ou de lait si possible et expédiez la victime dans un établissement médical.

**NOTE AUX MÉDECINS :** S'il y a présence de brûlures, traitez comme une brûlure thermique après décontamination. Peut provoquer une destruction des tissus menant à la sténose. Si un lavage est effectué, suggérez un contrôle endotrachéal et/ou œsophagien. Aucun antidote spécifique. Intervention de soutien, traitement selon le jugement du médecin en fonction des réactions du patient.

**SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES**

**POINT D'ÉCLAIR :** Non disponible

**TEMPÉRATURE D'AUTO-ALLUMAGE :** Non disponible

**LIMITE SUPÉRIEURE D'INFLAMMABILITÉ :** Non disponible

**LIMITE INFÉRIEURE D'INFLAMMABILITÉ :** Non disponible

**CLASSE D'INFLAMMABILITÉ (OSHA) :** Non applicable

**VITESSE DE COMBUSTION/PROPAGATION DE LA FLAMME :** Non disponible

**DONNÉES UNIQUES RELATIVES À LA COMBUSTION :** Aucune connue.

**PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUX :** Aucun

**PROCÉDÉ D'EXTINCTION :** Cette matière ne brûle pas. Si elle est exposée au feu provenant d'une autre source, employez une méthode d'extinction appropriée pour ce type d'incendie.

**PROTECTION DES POMPIERS :** Gardez tout le monde à l'écart. Isolez la zone de l'incendie et interdisez toute entrée non indispensable. Portez un appareil respiratoire autonome à pression positive (ARA) et une tenue de protection contre les incendies complète (qui comprend un casque de pompier, un manteau, des pantalons, des bottes et des gants).

## **SECTION 6 : MESURES EN CAS DE REJET ACCIDENTEL**

**ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUEL :** Consultez la section 8 (Équipement de protection individuel).

**PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES :** Aucune connue.

**MÉTHODES DE NETTOYAGE :** Isolez la zone. Évitez le contact avec les yeux et la peau. Peut présenter un risque de glissement. Arrêtez la fuite si vous pouvez le faire en toute sécurité. Lavez soigneusement les zones exposées du corps après la manipulation. Utilisez un équipement de sécurité approprié. Confinez le déversement si possible. Absorbez avec une matière comme le sable. Recueillez la matière dans des contenants ouverts adéquats et correctement étiquetés. Rincez le résidu avec beaucoup d'eau.

## **SECTION 7 : MANIPULATION ET ENTREPOSAGE**

### **RECOMMANDATIONS DE MANIPULATION SÉCURITAIRE**

**VENTILATION :** Fournissez une aération générale et/ou locale afin que le niveau des particules aériennes reste inférieur aux directives d'exposition.

**PRÉVENTION DES INCENDIES :** Aucune exigence particulière.

**EXIGENCES DE MANIPULATION SPÉCIFIQUES :** Le produit expédié ou manipulé à chaud peut provoquer des brûlures thermiques. Lavez soigneusement les mains après la manipulation.

### **RECOMMANDATIONS D'ENTREPOSAGE SÉCURITAIRE**

**CONFINEMENT :** Gardez le contenant fermé lorsqu'il ne sert pas.

**RECOMMANDATIONS SUR LA PIÈCE D'ENTREPOSAGE :** N'entrez pas si la température est inférieure à 0 °C.

**MATIÈRES INCOMPATIBLES :** Corrosif pour certains métaux. Évitez le contact avec des métaux comme le cuivre, l'acier doux, l'aluminium et les métaux ferreux. De l'hydrogène inflammable peut être généré suite au contact avec des métaux tels que le zinc ou le sodium. Évitez le contact avec l'acide sulfurique.

**CONDITIONS D'ENTREPOSAGE :** Le produit peut se solidifier à une température inférieure à 0 °C (concentrations supérieures à 36 % de chlorure de calcium.)

## SECTION 8 : MESURES D'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

**MESURES D'INGÉNIERIE:** Fournissez une aération générale et/ou locale afin que le niveau des particules aériennes reste inférieur aux directives d'exposition.

### ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUEL (ÉPI)

**PROTECTION OCULAIRE/FACIALE :** Portez des lunettes de protection avec écrans latéraux ou des lunettes-masque.

**PROTECTION CUTANÉE :** Lorsqu'il existe une possibilité de contact prolongé ou fréquent, revêtez une tenue protectrice imperméable à cette matière. Le choix d'articles spécifiques comme les bottes, le tablier ou le maillot complet varie selon les opérations.

**PROTECTION DES MAINS :** Lorsqu'il existe une possibilité de contact prolongé ou fréquent, revêtez une tenue protectrice imperméable à cette matière. Si les mains sont éraflées ou présentent des coupures, utilisez des gants imperméables à cette matière, même si l'exposition est brève. Utilisez des gants isolés pour protection thermique au besoin.

**PROTECTION RESPIRATOIRE :** Un programme de protection respiratoire conforme aux normes OSHA 29 CFR 1910.134 et ANSI Z88.2 doit être suivi lorsque les conditions du milieu de travail justifient l'emploi d'un respirateur. Le niveau atmosphérique doit être maintenu sous les directives d'exposition. Lorsqu'une protection respiratoire est requise dans le cadre de certaines opérations, utilisez un appareil de protection respiratoire à adduction d'air filtré. Dans les atmosphères brumeuses, utilisez un respirateur approuvé pour les brumes.

**BONNES PRATIQUES D'HYGIÈNE ET DE TRAVAIL :** Respectez toujours de bonnes pratiques d'hygiène et de travail en évitant les vapeurs ou brumes et tout contact avec la peau ou les yeux. Lavez les mains à fond après la manipulation et avant de manger ou de boire. Portez toujours un ÉPI lorsque vous réparez ou effectuez l'entretien d'un équipement contaminé.

### DIRECTIVES D'EXPOSITION

LIMITES ADMISSIBLES D'EXPOSITION						
INGRÉDIENT NO DE CAS	OSHA		WISHA		ACGIH (TLV)	
	TWA	STEL	TWA	STEL	TWA	STEL
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable

## SECTION 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

**COULEUR :** Incolore à jaune pâle

**FORME PHYSIQUE :** Liquide

**pH :** Non disponible

**DENSITÉ DE VAPEUR :** La même que l'eau

**POINT DE FUSION :** Non disponible

**SOLUBILITÉ À L'EAU :** Soluble

**FORME :** Liquide

**ODEUR :** Aucune

**PRESSION DE VAPEUR :** 9-15 mmHg à 25° C

**POINT D'ÉBULLITION :** 230-251F, 110-122C

**POINT DE CONGÉLATION :** Non disponible

**GRAVITÉ OU DENSITÉ SPÉCIFIQUE :** Non disponible

*REMARQUE : Ces données physiques sont des valeurs types basées sur la matière étudiée, mais elles peuvent varier d'un échantillon à l'autre. Les valeurs ne doivent pas être interprétées comme une analyse garantie d'un quelconque lot spécifique ni comme des spécifications.*

## SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

**STABILITÉ CHIMIQUE** : Stable. Hygroscopique.

**CONDITIONS À ÉVITER** : Aucune connue.

**MATIÈRES À ÉVITER (INCOMPATIBILITÉ)** : Corrosif pour certains métaux. Évitez le contact avec des métaux comme le cuivre, l'acier doux, l'aluminium ou les métaux ferreux. De l'hydrogène inflammable peut être généré suite au contact avec des métaux tels que le zinc ou le sodium. Évitez le contact avec l'acide sulfurique.

**PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX** : Ne se décompose pas.

**POLYMÉRISATION DANGEREUSE** : Inconnue

## SECTION 11 : INFORMATION TOXICOLOGIQUE

**DL<sub>50</sub> ORALE (rat)** : Non disponible.

**DL<sub>50</sub> DERMIQUE (lapin)** : Non disponible.

**CL<sub>50</sub> À L'INHALATION (lapin)**: Non disponible.

**IRRITATION CUTANÉE** : Non disponible.

**IRRITATION OCULAIRE** : Non disponible.

**SENSIBILISATION CUTANÉE** : Non disponible.

**INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE** : Non disponible.

## SECTION 12 : INFORMATION ÉCOLOGIQUE

**ÉCOTOXICITÉ** : Largement ou complètement basé sur les données pour composants principaux. La matière est quasi non toxique pour les organismes aquatiques sur une base aiguë (CL50 supérieur à 100 mc/L pour la plupart des espèces sensibles).

**MOBILITÉ** : La séparation de l'eau vers le n-octanol n'est pas applicable.

**PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ** : Non disponible.

**POTENTIEL DE BIOACCUMULATION** : Non disponible.

**INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE** : Non disponible.

## SECTION 13 : CONSIDÉRATIONS DE MISE AU REBUT

Si ce produit tel que fourni doit être mis au rebut, il est conforme aux critères en matière de déchets dangereux tels que définis dans la loi Resource Conservation and Recovery Act (RCRA) 40 CFR 261. Veuillez prendre note que les exigences locales et d'État ou provinciales en matière de mise au rebut pourraient être plus restrictives ou différentes

de toute autre façon de la réglementation fédérale. Consultez tous les règlements locaux et provinciaux/d'État en regard de la mise au rebut adéquate de cette matière.

*REMARQUE : Les ajouts chimiques, le traitement ou la modification d'une façon ou d'une autre de cette matière peuvent rendre incomplète, inexacte ou de toute autre façon inappropriée l'information relative à la gestion des déchets présentée dans cette fiche technique.*

## SECTION 14 : INFORMATION SUR LE TRANSPORT

### U.S. DEPARTMENT OF TRANSPORTATION (DOT):

Appellation réglementaire :	Non réglementée
Classe de risque :	Non réglementée
Numéro d'identification (Numéro ONU) :	Non réglementé
Groupe d'emballage (PG) :	Non réglementé

## SECTION 15 : INFORMATION RÉGLEMENTAIRE

**STATUT TSCA :** Classifié

### QUANTITÉ CERCLA À SIGNALER (RQ) :

APPELLATION CHIMIQUE	RQ
Non applicable	Non applicable

### SARA TITRE III SECTION 302 SUBSTANCES EXTRÊMEMENT DANGEREUSES (EHS) :

APPELLATION CHIMIQUE	TPQ	RQ
Non applicable	Non applicable	Non applicable

**SARA TITRE III SECTION 311/312 CLASSES DE RISQUES :** Cette matière est-elle conforme à la définition des classes de risques suivantes selon la définition « Classes de risques » de l'EPA, promulguée sous les sections 311 et 312 du programme SARA Titre III?

DANGER AIGU POUR LA SANTÉ	DANGER D'INTOXICATION CHRONIQUE	RISQUE D'INCENDIE	DANGER DE RÉACTIVITÉ	RELÂCHEMENT SOUDAIN DE LA PRESSION
OUI	NON	NON	NON	NON

### SARA TITRE III SECTION 313 INFORMATION SUR LES PRODUITS CHIMIQUES TOXIQUES :

APPELLATION CHIMIQUE	NO DE CAS	CONCENTRATION (%)
Non applicable	Non applicable	Non applicable

**PROPOSITION 65 CALIFORNIE :** Les produits chimiques suivants sont reconnus par l'État de Californie comme cause de cancer ou de toxicité pour la reproduction :

APPELLATION CHIMIQUE	NO DE CAS	CONCENTRATION (%)
Non applicable	Non applicable	Non applicable

**SECTION 16 : AUTRES INFORMATIONS**

**INFORMATIONS DE RÉVISION :**

Section(s) de cette fiche technique modifiée(s) depuis la dernière révision du document : SECTION 1. L'adresse administrative a été mise à jour.

**CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ :**

\*\*\*\*\*  
L'information ci-dessus est basée sur des renseignements que HaloSource, Inc. juge fiables et elle n'est fournie qu'à des fins informationnelles seulement. HaloSource, Inc. rejette toute responsabilité quant à de possibles dommages résultant de l'utilisation de l'information ci-dessus et rien de ce que contiennent les présentes ne constitue une garantie (y compris d'adaptation à des fins particulières) ou une représentation en regard de l'exactitude ou de l'intégralité des données, du produit décrit ou de son utilisation à des fins spécifiques, même si ces fins sont connues de HaloSource, Inc. L'évaluation finale de la pertinence de l'information, de la façon de l'utiliser ou d'utiliser le produit et d'une infraction potentielle incombe uniquement à l'utilisateur.  
\*\*\*\*\*

**FICHE TECHNIQUE PRÉPARÉE PAR : Jeremy Heath, spécialiste EH&S**